



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 11 octobre 2021

N°1522

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Territoires d'industrie : Jacqueline Gourault, Agnès Pannier-Runacher et Carole Delga annoncent une nouvelle étape du programme, trois ans après son lancement**

**Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, **Carole Delga**, présidente de Régions de France, représentée par **Marie-Guite Dufay**, présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, **Sébastien Martin**, président de l'AdCF-Intercommunalités de France, et **Alexandre Saubot**, président de France Industrie, ont présenté ce jour un point d'étape sur le programme Territoires d'industrie, trois ans après son lancement, à l'occasion d'un comité de pilotage réuni au ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance.

Annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, l'initiative « Territoires d'industrie » a pour objectif d'accélérer la reconquête industrielle dans 146 territoires identifiés pour leur potentiel industriel. Territoires d'industrie est un dispositif décentralisé, coordonné par les conseils régionaux en lien avec les préfetures de région et les intercommunalités.

Le programme consiste à faire coopérer les pouvoirs publics (Etat, régions, intercommunalités, opérateurs publics) et les industriels d'un même territoire pour établir un diagnostic, élaborer une feuille de route et apporter des solutions concrètes et adaptées aux besoins du terrain et cohérentes avec les priorités de développement régionales. Avec un quadruple objectif : attirer, recruter, simplifier et innover. La démarche est animée localement par un binôme élu-industriel, et coordonnée dans le cadre d'un partenariat Etat-régions.

Trois ans après le lancement du programme, les 146 Territoires d'industrie ont mis en place des stratégies globales autour d'actions structurantes : création de centres de formation ou d'écoles de production, rénovation de zones d'activités, plateformes d'écologie industrielle, etc. Certains ont pu bénéficier de moyens d'ingénierie conséquents, avec notamment l'appui de 50 chefs de projet.

Plus de 1 400 projets ont par ailleurs été soutenus dans le cadre du plan France Relance, via le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, pour plus de 27 250 créations d'emplois et 5,4 milliards d'euros d'investissements industriels.

Au total, en trois ans, l'Etat, les opérateurs et les régions auront engagé près de 2 milliards d'euros pour le programme Territoires d'industrie.

Devant le succès du dispositif et la mobilisation des industriels, le Premier ministre a annoncé le 6 septembre dernier un nouveau renforcement du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires **à hauteur de 150 millions d'euros**, dont 50 millions d'euros pour les territoires en reconversion industrielle et le développement de projets collectifs, et 100 millions d'euros pour les enveloppes régionalisées. Afin d'amplifier l'effet-levier, les régions s'engagent à subventionner des projets supplémentaires dans le cadre du programme Territoires d'industrie en fonction des besoins locaux et en lien avec les dispositifs de financement qu'elles ont mis en place par ailleurs.

Enfin, les ministres ont mandaté le délégué aux Territoires d'industrie, Guillaume Basset, pour engager des discussions avec les directions générales des opérateurs publics, pour renforcer le panier de services mis à disposition des territoires à l'aune des enjeux de sortie de crise (décarbonation, industrie du futur, compétences notamment) et envisager une prolongation du programme jusqu'en 2026. L'objectif serait de pouvoir accompagner de nouveaux projets qui, dans l'industrie, sont par nature de moyen ou long terme.

Les conclusions sont attendues pour janvier 2022.

[\*\*Consulter le dossier de presse sur les trois ans du programme\*\*](#)

**Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, a déclaré :** « *Territoires d'industrie, c'est le témoignage d'une envie d'industrie dans nombre de nos territoires, souvent liée à une histoire exceptionnelle et des savoir-faire uniques. C'est aussi la conviction que la reconquête industrielle passe très largement par les territoires, sur des sujets aussi majeurs que les compétences, le foncier ou encore la transition écologique. En termes de méthode, ce programme incarne la stratégie du cousu-main du Gouvernement puisqu'on a donné carte blanche aux Territoires d'industrie pour élaborer leurs projets. C'est la réalité locale qui préside à chaque projet de territoire en faisant confiance aux acteurs territoriaux dans la relance de leur économie. Cette méthode innovante, fondée sur les propositions des acteurs locaux, a permis d'inspirer d'autres dispositifs (Contrats de Relance et de Transition Écologique ou le projet de loi « 3DS »), qui offrent des réponses concrètes sur la transition écologique, la santé, le logement ou encore la mobilité dans nos territoires. »*

**Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré :** « *La force du programme Territoires d'industrie, c'est de réunir les élus locaux et les industriels pour construire une vision partagée des actions à mener pour renforcer économiquement le territoire et créer des emplois avec l'appui de l'Etat et de la Région. Outre les projets de décarbonation, de modernisation, d'innovation ou encore de (re)localisation de productions en France, Territoires d'industrie répond aux besoins en compétences, en finançant des écoles de production ou des plateaux techniques d'antennes de CFA par exemple. C'est du très concret à l'heure où les entreprises rencontrent des difficultés à recruter : 2 000 personnes ont pu être formées grâce à ce dispositif. De même que, dans le cadre de France Relance, 1 400 entreprises ont été accompagnées par le fonds d'accélération, avec 27 000 emplois créés à la clé. Ce programme, c'est l'illustration d'une méthode, celle du quinquennat, qui allie puissance d'action et déconcentration dans les territoires. »*

**Marie-Guite Dufay, représentante de Régions de France, a déclaré :** « *Le dispositif « Territoires d'industrie » obtient des résultats et est plébiscité par les acteurs car il s'appuie sur une bonne méthode que nous aimerions voir appliquée plus largement au service de la relance et, demain, du plan d'investissement « France 2030 ». Une méthode fondée sur la confiance, où la décision est prise au plus près du terrain, entre la Région et les services de l'Etat, en responsabilisant les acteurs locaux, élus et industriels, car ce sont eux qui connaissent le mieux les spécificités et les besoins de leur territoire. C'est conforme à l'esprit de l'« Accord de méthode » que nous avons signé avec le Premier ministre il y a un an. Puisse cette manière de travailler, où l'Etat délègue et trouve des relais dans les territoires, nous inspirer pour poursuivre notre combat collectif au service de la reconquête industrielle, de la résilience de notre économie, de la cohésion et l'attractivité de nos territoires ».*

**Sébastien Martin, président de l'AdCF-Intercommunalités de France, a déclaré :** « *Le programme Territoires d'industrie que nous appelions de nos vœux est désormais bien installé dans nos intercommunalités et produit ses effets concrets. Les moyens du plan de relance permettent d'accélérer les projets et de renforcer nos ambitions. Le travail collaboratif entre élus intercommunaux et entreprises est essentiel pour notre revitalisation industrielle. C'est sur des sujets très concrets de formation, de logement, de transport, d'attractivité et de connaissance des métiers industriels, de transition écologique et énergétique... qu'il faut agir pour cette revitalisation. C'est au cœur de nos bassins d'emploi que nous pourrons le faire ».*

**Contacts presse :**

**Cabinet de Jacqueline Gourault :** 01 44 49 89 40 - [communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr)

**Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :** 01 53 18 44 38 - [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)